**Mairie de GOSNE**
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

11-2026
Nomenclature : 5.7

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260128-11_2026-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation**
22 janvier 2026

**Date d'affichage**
30 janvier 2026

**L'an deux mille vingt-six,**
le 28 janvier, à 20h15,
**Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de** M. Jean DUPIRE, Maire

**Étaient présents** : MM Dupire, Le Cuff, Morin, Havard, Gillet, Blot, Serra, Gillet-Pesson, Boutheloup, Orain, Foliard, Dugué, Viscart, Thébault, Veillaux

**Étaient absents excusés :** MM. Vergnaud, Cervi, Chardin, Piquion

**Procurations de** Mme Vergnaud à Mme Gillet, de M. Cervi à Mme Viscart

| **Nombre de conseillers** | | **Formant la majorité des membres en exercice** |
|---|---|---|
| **En exercice** | : 19 | |
| **Présents** | : 15 | Mme Le Cuff a été élue secrétaire de séance |
| **Votants** | : 17 | |

## 11-2026 LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES : MARCHÉ DE MOE-AMO INFRASTRUCTURES-VOIRIE-PETITES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L. 5214-16 et L. 1321-1 ;
Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2123-1 et s. ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :
Liffré-Cormier Communauté et ses communes membres ont recensé un certain nombre de besoins communs en matière de maîtrise d'œuvre (MOE) et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) concernant les infrastructures, les voiries et les petites opérations d'aménagement. Ainsi, il est prévu de réaliser un marché commun et de recourir au dispositif du groupement de commandes prévu à l'article L2113-6 et suivant du Code de la commande publique.

En effet, le groupement de commandes assure à ses membres une simplification des démarches et une massification des besoins exprimés assurant ainsi aux acheteurs des économies de temps et d'argent.

La convention de groupement de commandes est conclue pour une durée de 5 années et désigne Liffré-Cormier Communauté coordonnateur du groupement.

Pour une gestion efficace de la procédure de consultation des entreprises, il est convenu que le coordonnateur signe au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement le marché avec le titulaire retenu sur la base des besoins exprimés par chaque membre. De même, le coordonnateur procèdera à la notification de ce marché au nom et pour le compte des membres du groupement.

**Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil municipal :**

- **APPROUVE** l'adhésion au groupement de commandes pour des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les infrastructures, les voiries et les petites opérations d'aménagement ;

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260128-11_2026-DE

- **APPROUVE** la désignation de Liffré-Cormier Communauté en tant que coordonnateur du groupement ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes jointe en annexe ainsi que les éventuels futurs avenants ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché nécessaires pour sa bonne exécution.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
Jean DUPIRE

